

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Bourgogne-Franche-Comté
14, rue Violet
25000 Besançon
03 81 47 95 14
bfcbesancon@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [l](#)

LA COMMUNE DE CHAMPVANS

2 rue André Gleitz
39100 Champvans
03 84 72 03 69
mairie@champvans.fr

FONDATION



DU PATRIMOINE

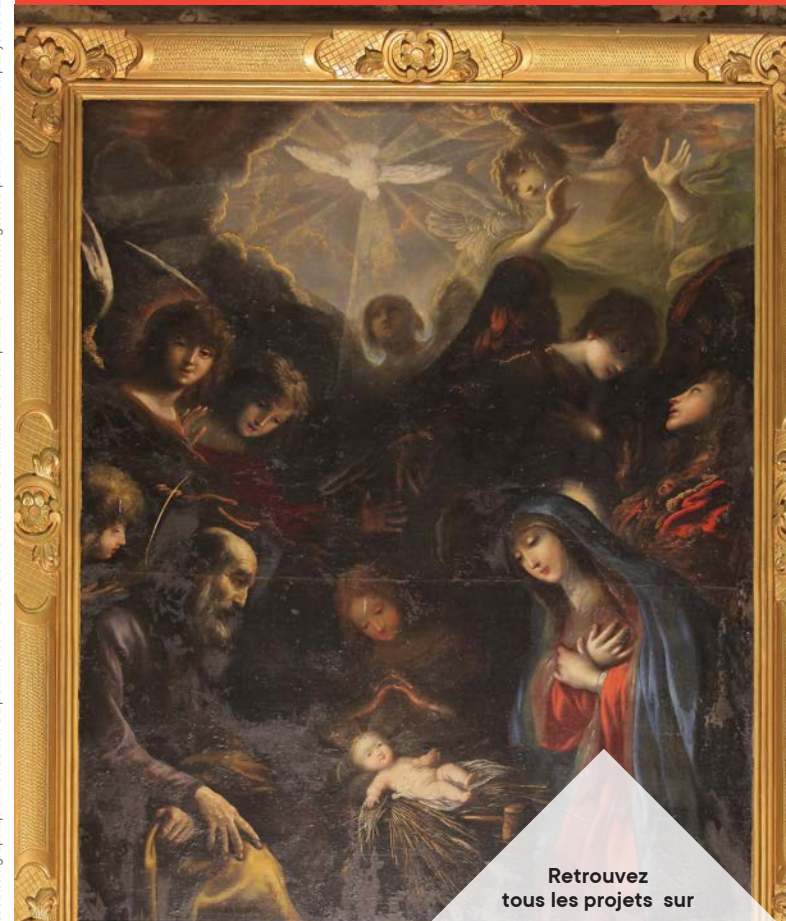
► Je donne !

Pour la restauration du

tableau de Vignon
"La Nativité"
de Champvans

Jura

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © commune de Champvans - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Soutenez la restauration de ce tableau

◆◆ LE PROJET

"La Nativité", attribuée à Claude VIGNON, est le trésor de la commune, son objet le plus remarquable. Le projet est de sauver cette oeuvre de la dégradation afin de la préserver durablement. La municipalité a fait un effort conséquent de financement en choisissant de redonner l'éclat d'origine à cette peinture en optant pour une restauration du cadre à la feuille d'or. La restauratrice Marie LARRERE a été choisie pour réparer et redonner vie et éclat à ce tableau.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Le tableau "La Nativité" est une huile sur toile du XVII^e siècle qui mesure 168 cm en hauteur et 134 cm en largeur. Inscrit au titre des monuments historiques par arrêté du 27 janvier 1999, ce tableau a été identifié par Monsieur Guy BARBIER (historien d'art de Besançon) comme étant l'oeuvre du peintre Claude VIGNON (1593-1670). Cette attribution a été confirmée en 2012 par la spécialiste de Claude VIGNON, Madame Paola BASSABI-PATCH. "La Nativité" a fait l'objet d'une rénovation de la couche picturale et a été rentoilé en 1974. Le cadre initialement doré à la feuille d'or a été recouvert à la bronzine.

◆◆ LA MOBILISATION

A travers la restauration de cette peinture, la municipalité souhaite attirer des visiteurs. L'église accueille également 9 toiles peintes en 1836 qui sont l'oeuvre de Jean Séraphin BESSON, peintre et fondateur du musée de Dole. Quatre de ces peintures sont des copies de modelli, de Laurent PECHEUX dont 12 de ses oeuvres se trouvent à la collégiale de Dole. Le tableau sera visible lors des offices à l'église et une découverte de la "Nativité" sera organisée lors des Journées du Patrimoine.

Des découvertes privées du tableau pourront être organisées sur demande en Mairie. Une signalétique à l'intérieur de l'église sera mise en place afin de décrire l'oeuvre, d'évoquer son auteur, et faire état du travail de conservation qui a été réalisé. Un éclairage adapté pourrait être mis en place pour mettre encore plus en valeur le trésor de notre commune.

Montant des travaux	20 600 € HT
Objectif de collecte	7 000 €
Début des travaux	2 ^e semestre 2024

Crédit photos © Mairie de Champvans

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration du tableau de Vignon "La Nativité" de Champvans

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/90767
ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Bourgogne-Franche-Comté, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
tableau de Vignon "La Nativité" de Champvans

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

